



Malaunay



d'un numéro bilan
de l'année !



La lettre des écoles

Retrouvez la Lettre de écoles chaque année, avec un numéro après la rentrée scolaire et un autre pour la clore, en juin ou juillet !



Maillage des écoles : le parcours de l'enfant au cœur de notre action

Ecole de demain : point d'étape sur une concertation au long cours

En juin 2022, l'Éducation Nationale et la ville ont décidé d'ouvrir une concertation avec la communauté éducative pour nourrir les orientations et décisions pour l'école de demain.

Concerter c'est quoi ?

Concerter, c'est engager un dialogue pour adapter un projet, un service ou un équipement aux attentes. Dans le cas de la concertation pour l'école de demain à Malaunay, les décisions tiennent compte des avis et points de vue exprimés et sont prises par l'Éducation Nationale qui associe la Ville, en tant que garante et gestionnaire des bâtiments et services.

Qui fait quoi ?

La communauté éducative rassemble les enseignants, les agents municipaux chargés des temps de l'enfant et les représentants des parents d'élèves. Sur la base du volontariat, 36 participants se sont réunis en groupes de travail thématiques.

Le comité technique (COTECH) est constitué d'agents de la fonction publique de la Ville et de l'Éducation Nationale, il analyse la faisabilité technique des propositions et anime la concertation.

Le comité de pilotage (COPIL) est constitué d'élus municipaux et des représentants de l'Éducation Nationale, il arbitre les propositions pour avancer étape par étape.

Sont membres du COPIL : le Maire de Malaunay, l'adjointe au Maire en charge des Solidarités et du dialogue social, l'adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de l'éducation, l'adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, le conseiller municipal délégué au Sport, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et la Conseillère pédagogique de circonscription de l'Éducation Nationale.

Quelle méthode ?

A l'issue de deux premières réunions de travail, l'une concernant les Maternelles, l'autre concernant les Élémentaires, 5 thèmes de travail ont été proposés au Comité de pilotage : Le bien être des enfants et son parcours pour un projet qui ait du sens ; L'organisation de la famille ; Travailler ensemble dans l'intérêt de l'enfant ; Le temps méridien et Le schéma fonctionnel des groupes scolaires. Les 4 premiers thèmes ont été validés et ont fait l'objet de 9 séances

de travail pour élaborer des propositions concrètes et des scénarios d'organisation des pôles scolaires. Le thème concernant le schéma fonctionnel des groupes scolaires sera quant à lui approfondi à partir de septembre 2023 dans un nouveau groupe de travail.

Quelles propositions ?

Entre **enthousiasme et inquiétude**, les participants se sont exprimés sur la sécurité dans les bâtiments, la taille des écoles, les fratries, les déplacements, les activités périscolaires ou extrascolaires... Des **propositions** ont été formulées : zones bleues de stationnement, rues piétonnes, covoiturage, pédibus, aménagements des sanitaires, de rampes, etc... Chaque proposition a été conservée et alimente la suite de la concertation. Les groupes se sont aussi exprimés sur **l'organisation des pôles scolaires**, 4 **scénarios** ont été élaborés et proposés au Comité de pilotage :

> Scénario 1

Trois écoles primaires de la maternelle au CM2 : 1 à Brassens et 2 à Miannay

> Scénario 2

Une école maternelle à Brassens et une école élémentaire à Miannay

> Scénario 3

Une école primaire avec 3 pôles : PS-MS à Brassens, GS-CP à Miannay, CE1-CM2 à Miannay

> Scénario 4

Une nouvelle école à construire dans des bâtiments neufs

Quelles décisions ?

Le COPIL s'est réuni fin juin 2023 pour **statuer sur un scénario de réorganisation** des écoles. Avec une mise en place prévue à la rentrée de septembre 2024, **le scénario 2** a été retenu. Les scénarios 1, 3 et 4 ont révélé des attentes et des intérêts sur l'importance des liens entre les niveaux, la nécessité de mélanger les âges dans les bâtiments et la facilité d'organisation pour les familles avec plusieurs enfants en primaire. Pourtant, aucun d'eux ne prend en compte le projet dans son environnement global, avec une mixité sociale non garantie pour le 1, des enjeux sur le climat scolaire pour le 3 ou encore des besoins financier ou

Le processus de concertation

foncier pas disponibles pour le 4. Néanmoins, de nombreux volets des scénarios 1, 3 et 4 sont pertinents, ont retenu l'attention du COPIL et seront intégrés dans le projet éducatif, avec notamment des projets communs entre maternelles et élémentaires ou des aménagements nécessaires pour l'organisation des familles.

Le scénario 2, avec une école maternelle à Brassens et une école élémentaire à Miannay, répond aux objectifs de mixité sociale et d'équité. Il intègre chaque enfant dans un parcours éducatif cohérent avec le parcours scolaire, de la petite section au collège.

Demain, tous les enfants d'élémentaire, de 6 à 11 ans, seront à proximité des équipements et services de la ville, aussi bien sportifs (dojo, gymnase, piscine, stade), que culturels (école municipale de musique et des arts, bibliothèque, espace de vie sociale dans le futur tiers-lieu CBV).

Quelle suite ?

L'année scolaire 2023-2024 est déjà une **année de transition**.

Dès septembre, **la concertation reprendra** en intégrant les représentants des parents d'élèves, les enseignants et agents municipaux :

- > Réunions de restitution
- > Poursuite des 4 groupes de travail
- > Activation du groupe 5 : schéma fonctionnel des groupes scolaires



30 juin 22 : Réunion avec l'Éducation Nationale - présentation de l'étude de territoire et échanges sur un projet d'évolution de l'école à Malaunay

Nov-déc 22 : Réunions d'information sur le lancement de la concertation

- > parents d'élèves
- > enseignants
- > agents municipaux

Fév 23 : Groupes de travail Maternelle et Élémentaire

- > Proposition de thèmes de travail

9 mars 23 COTECH

- > Instruction des propositions
- > Structuration de la concertation

15 mars 23 COPIL 1

- > Validation des thèmes
- > Validation des 5 groupes et étapes

Mai 23 : 9 séances de travail

- > Groupe 1 : bien-être de l'enfant
- > Groupe 2 : organisation famille
- > Groupe 3 : coopération
- > Groupe 4 : temps méridien

15 mai et 5 juin 23 COTECH

- > Structuration des propositions

21 juin 23 COPIL 2

- > Présentation des propositions et scénarios des groupes de travail
- > Validation du scénario 2

Juin-juillet 23 : Point d'étape aux acteurs

- > Dossier éducation dans le magazine de septembre
- > Lettre des écoles
- > Réponses aux lettres des parents

Septembre 2023

- > Reprise des 4 groupes de travail
- > Lancement du Groupe 5 : Schéma fonctionnel des groupes scolaires
- > Planification des évolutions



Et aussi...

Périscolaire

> Montée en qualité avec les formations au BAFA

> Les personnels communaux (animateurs et Atsem) ont bénéficié cette année d'un stage de base au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation, avant leur stage pratique prévu cet été et leur perfectionnement en février 2024. A l'issue, tous seront diplômés et renforcés dans leurs compétences et leurs fonctions auprès de vos enfants. C'est un investissement unique inscrit au plan de formation de la collectivité !

> Réorganisation des équipes

> Avec un responsable par groupe scolaire et des recrutements renforcés, les équipes municipales périscolaires sont organisées pour permettre la meilleure réactivité, la sécurité sur les sites ainsi qu'une disponibilité et une écoute des parents renforcée sur les moments d'accueil.

Eco-centre de loisirs

> Un centre tourné vers le développement durable

> L'éco-centre de loisirs, c'est un lieu d'accueil des enfants qui tient compte des changements climatiques, du confort des enfants et du lien à la nature !

> Jardins co-construits

> Le centre aménage des espaces extérieurs adaptés aux enfants, avec des activités nature autour des jardins potagers aménagés pour apprendre et pratiquer !

> Ouverture toutes périodes

> la Ville a fait le choix d'une continuité de service la plus large possible au services des habitants, en assurant une ouverture sur l'ensemble des périodes de congés scolaires, y compris sur les deux semaines d'hiver. Sur chaque session, le centre de loisirs propose un thème comme fil rouge des activités quotidiennes et assure l'accueil de vos enfants.



Septembre : des tarifs plus progressifs

> Grille tarifaire présentée lors des inscriptions

> Les inscriptions aux services municipaux, c'est en ce moment, tous les mercredis de 14h30 à 18h30 en mairie, du 26 juillet au 30 août ! L'occasion pour les agents rencontrés de vous présenter la grille tarifaire structurée au plus près des moyens de chacun, pour discuter avec vous des différents modes de paiement qui vous sont proposés, et vous mettre en lien avec le CCAS si besoin, afin d'activer des aides complémentaires selon vos ressources.



Chiffres clés

Quelques exemples des dépenses consacrées aux écoles en 2023

Fournitures scolaires : 23 050 €
Contrat Culture territoire enfance jeunesse (CTEJ) : 13 500 €
Transports scolaires : 6 501 €
Matériel spécifique ULIS : 600 €
Subventions sorties scolaires : 4 870 €
Classes découverte : 1 000 €
Accompagnement RASED : 660 €
Action santé bucco-dentaire : 500 €
Subvention USEP : 200 €

1 logement mis à disposition de l'assistante de langue étrangère, pris en charge par la Ville, ainsi que ses repas à la cantine.

Les derniers investissements

Équipement informatique : 48 600 €
Équipements multifonction : 8 280 €
Plan de mise en sécurité : 40 000 €
Système sécurité incendie : 17 000 €
Aménagements des classes, dont ULIS : 20 070 €

Piscine : 17 séances pour chaque élève d'élémentaires, 12 séances pour chaque élève de maternelle

1 Atsem par classe



"La lettre des écoles de Malaunay"

Editeur : Mairie de Malaunay - Place de la laïcité, 76770 Malaunay - Tél : 02 32 82 55 55 -
Directeur de publication : Guillaume Coutey
- Maquette : William Boutte - Mise en page, Rédaction : services de la Direction Animation et Communication - Impression en interne -
Crédit photo : Ville de Malaunay / Shutterstock.



Autour de l'école...

La ville de Malaunay s'engage dans l'accompagnement des enfants et de l'action éducative avec un très large panel d'actions qu'elle initie et finance. Parce que bien apprendre implique des enjeux divers qui portent sur l'environnement de l'apprentissage, l'ouverture culturelle, l'autonomisation dans les apprentissages et dans sa mobilité, l'acculturation aux enjeux de citoyenneté et d'environnement, le contrat d'accompagnement pensé par l'équipe municipale est complet. Revue de quelques exemples d'actions menées au service de l'éducatif :

Bien-manger c'est essentiel !

> Opération petits-déjeuners

> Avec une expérimentation en 2021, étendue à toutes les classes en 2022, ce sont 2 600 petits-déjeuners qui ont été servis dans les deux groupes scolaires, avec l'aide des Atsem et personnels de restauration dont les horaires ont été étendus à cet effet.

> Semaine du goût

> Autour d'un thème à chaque édition, les élèves découvrent des nouveaux aliments, leur circuit de production ou fabrication, leur valeur nutritionnelle. Etonnement et plaisir au programme !

> Objectif repas bio, local et de saison

> Cette année encore, les enfants ont bien mangé à l'école ! Des repas maison et de saison, dont plus 60% des produits sont locaux et/ou sous signe officiel de qualité (bio, label rouge, AOP...). Et toujours un partenariat avec Julien Aniorté, maraîcher local, soutenu par la collectivité !

> Trier et ne pas gaspiller

> Depuis de nombreuses années, les personnels sensibilisent et impliquent les enfants à la cantine dans le bien trier, le pesage et l'intérêt de ne pas gaspiller.

> Service à table en autonomie

> Depuis janvier 2023, les élèves de l'élémentaire à Brassens sont accompagnés à l'autonomie dans la gestion de leur déjeuner : les enfants s'organisent pour autogérer le bruit, respecter les grammages, manger dans le calme.



Education à la citoyenneté

> Elections des délégués

> Pour apprendre à être citoyen en conditions réelles, les élections des délégués sont réalisées avec la participation des élus municipaux. Dans la suite, un suivi est assuré par les services pour faire remonter aux élus et répondre aux sollicitations issues des conseils de délégués, qui concernent la mairie.



Education artistique & CTEJ

> Bibliothèque

> L'accueil des enfants permet la lecture d'ouvrages ou des séances à thème selon les demandes des enseignants.

> Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse

> Cirque, arts plastiques, musique... Les enfants bénéficient de résidences d'artistes, et de leur implication sur des projets restitués aux parents.

> Interventions en milieu scolaire

Plus de 200 heures d'éveil et approche musicale sont proposées par l'école municipale de musique et des arts chaque année en direction des élèves.

> Place au spectacle !

> Yourte aux escargots, approches artistiques diverses dans les programmations municipales de vive l'été, Vive l'hiver, séances découverte du théâtre ou de la musique à l'Atelier mobile ou de spectacles gratuits avec le CTEJ... autant d'initiatives pour sensibiliser et former les enfants à différents arts.



Sport & mobilité pour tous !

> Course du muscle

> Grand succès pour la course du muscle en décembre, où les enfants choisissent leur contrat sportif, à remplir au profit du Téléthon : une belle manière de se dépasser pour ceux qui en ont besoin !

> Education routière avec la Police municipale

> Sorties vélos, permis vélos, enseignement de la route permettent aux enfants d'apprendre à circuler en sécurité.

> Piscine : accompagnés pour savoir nager !

> une moyenne de 15 créneaux et autant d'animations assurées par les personnels communaux pour toutes les classes.

Terre de jeux 2024

> Avec une rencontre avec des sportifs inscrits aux prochains JO pour toutes classes du CP au CM2, et des pratiques sportives proposées toute l'année, les JO c'est aussi à Malaunay !

> Interventions sport-handicap

> Le parcours handi proposé aux classes du CE2 au CM2, mené avec Sport Autisme Handicap, c'est l'occasion d'expérimenter par soi-même une situation de handicap et un moyen adapté pour sensibiliser à la question de l'inclusion dans le sport.

> Mise à disposition des équipements

> Dojo, boulodrome, gymnase, tennis... les infrastructures municipales sont au service des écoles.
> Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) : avec l'accompagnement technique et financier de la Ville, c'est une reprise réussie pour le sport à l'école Miannay !



Atlas de la biodiversité

> Animations Atlas de la biodiversité (ABC)

> De nombreuses classes ont bénéficié d'animations menées dans le cadre de l'élaboration de notre Atlas de la biodiversité, pour découvrir des espèces, fabriquer de abris pour les insectes, connaître la faune nocturne... Le samedi 9 septembre, lors du forum des associations, un livre rendra compte de l'aventure et des découvertes incroyables qui ont été faites !

> Animations au Bois du Roule

> Les écoles ont été associées à la démarche de débardage menée au bois du Roule : des chevaux adaptés à la traction des troncs ont aidé à entretenir l'espace boisé, et le métier de leurs accompagnateurs a été expliqué aux enfants.

> Jardins potagers

> Les jardins potagers se développent à Malaunay ! La pratique du jardinage aussi, avec des visites au jardin du coton, des potagers scolaires et un travail de découverte et des fruits, légumes et aromates.

Obiectif langues

> Soutien de la Ville

> La Ville a mis à disposition gratuite d'un logement et une prise en charge de la cantine pour l'Assistante en langues, Shannon Hendrick, sur l'année 2022-23.

